



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

016182

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Nice, le

23 MAI 2013

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer des Alpes-Maritimes
Service Eau – Risques

Affaire suivie par : Stéphanie Capoen

☎ : 04.93.72.74.62

✉ stephanie.capoen@alpes-maritimes.gouv.fr

📁 : D:\risques\pprif procédure\B0\Mougins
Pibonson

Objet : PPRIF de Mougins – Décision préfectoral d'aménager une zone B0

Réf. :

PJ : 1

Monsieur le Maire,

Le 19 septembre 2012, mes services étaient saisis par le Cabinet PIERROT, d'une demande de décision préfectorale d'ouverture à l'urbanisation en vue d'un projet de construction. Ce projet se situe en zone B0 du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'incendies de forêts de la commune de Mougins, approuvé par arrêté préfectoral du 12 septembre 2008.

Les zones B0 sont des zones non constructibles en l'état. Elles nécessitent des aménagements et des équipements afin de devenir défendables et constructibles après décision préfectorale.

Cette dernière, conformément aux dispositions du règlement s'obtient une fois les équipements et aménagements réalisés et réceptionnés par les services compétents (DDTM et SDIS).

J'ai le plaisir de vous faire parvenir la décision préfectorale portant agrément des équipements réalisés et autorisation d'aménagement sur la commune de Mougins.

Je vous demande de bien vouloir annexer cette décision au PPRIF et de me transmettre le certificat correspondant dûment signé dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Préfet des Alpes-Maritimes
DTION-G 3429

Christophe MIRMAND

Monsieur Richard GALY
Mairie de Mougins

72, chemin de l'Horizon
06250 Mougins

Copie : Sous préfecture- SDIS - DDTM/STO

ADRESSE POSTALE : Services de l'Etat dans les Alpes-Maritimes
Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service Eau-Risques
CADAM
147 route de Grenoble
06286 NICE cedex 3
Tél : 04 93 72 72 72 Fax : 04 93 72 72 12
<http://www.alpes-maritimes.equipement-agriculture.gouv.fr/>